RÉPUBLIQUE FRANÇAISE
Liberté
Égalité
Fraternité

ASP
Agence de Services et de Paiement

ADEME
AGENCE DE LA TRANSITION ÉCOLOGIQUE

ÉLECTRIFIONS LA FRANCE !

LEASING SOCIAL 2026

MODALITÉS DE DÉPÔT ET DE CONTRÔLE DES DEMANDES

SOMMAIRE

I. Introduction ADEME

II.Conditions d’éligibilité

III.Parcours de gestion des dossiers Leasing 2026

IV.Déclaration à la commande

V.Contrôles visuels à distance n°1 (CVAD 1)

VI.Demande de remboursement

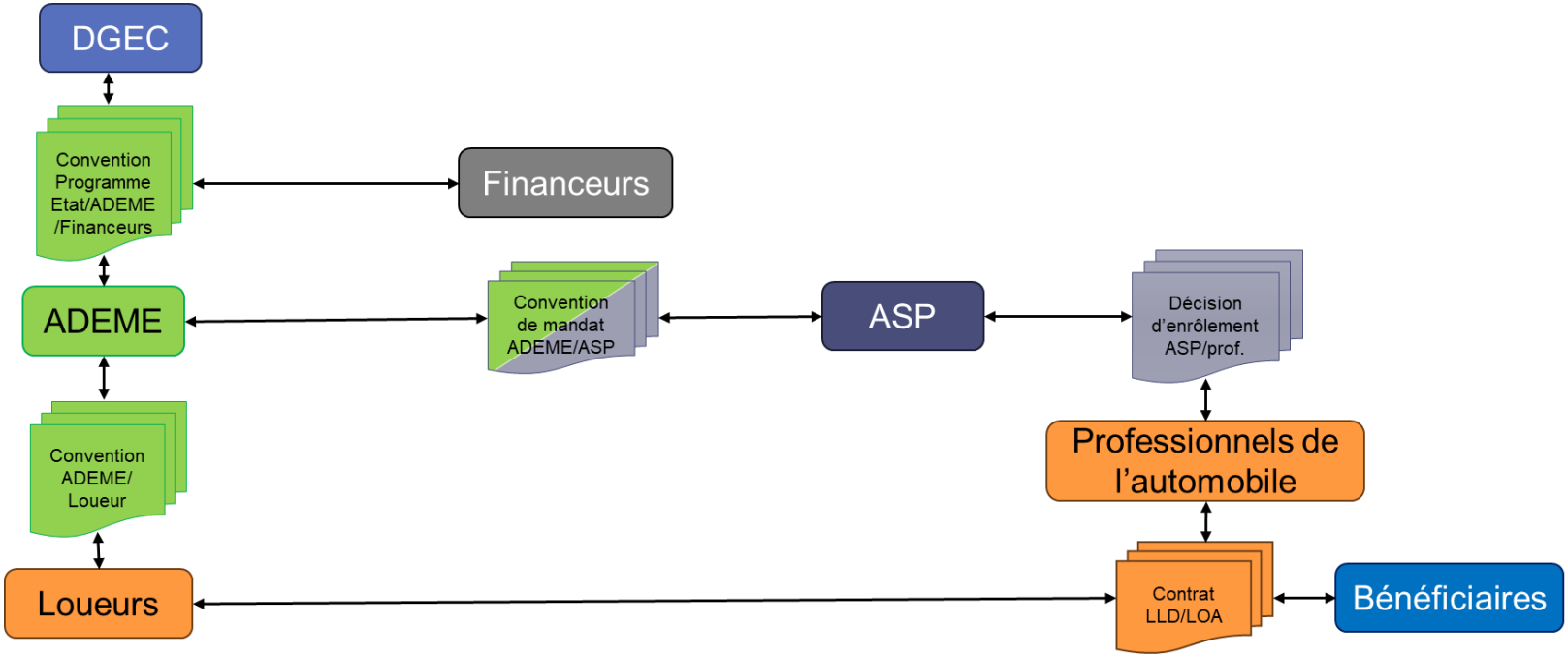
VII.Contrôles administratifs

I. Introduction ADEME

I. Introduction ADEME

- **Période CEE prise en compte :** 6e période. Le programme s'étendra jusqu'au 31/12/2031, dans la limite de l'enveloppe allouée.
- **Financeurs :** fournisseurs d'énergie, dits « obligés », sélectionnés directement par le porteur
- **Porteur :** ADEME
- **Gestion et mise en paiement :** Agence de services et de paiement (ASP)
- **Bénéficiaires** : particuliers dont le ménage appartient aux 5 premiers déciles de revenus, utilisant leurs véhicules personnels pour leurs déplacements professionnels
- **Budget du programme : 401 M€** (intègre les frais de mise en place)
- **Ouverture du programme au grand public :** à partir du 16 juillet 2026
- **Ambition :** soutenir la location longue durée ou avec option d'achat d'au moins 50 000 voitures particulières électriques en France (incluant les DROM et Saint-Pierre-et-Miquelon)

I. Introduction ADEME



II. Conditions d'éligibilité

L'ensemble des critères d'éligibilité est détaillé dans le règlement d'attribution

Bénéficiaire final

- Personne physique **majeure active**
- Domicilié en **France métropolitaine** ou dans les **DROM** ou à **Saint-Pierre-et-Miquelon**
- RFR/part **≤ 16880 €**
- Part du trajet entre le domicile et le lieu de travail **> 10 km OU faire plus de 8000 km** dans le cadre de son activité professionnelle avec son véhicule personnel

VEHICULE

- **Neuf** et doit faire partie des véhicules présentés à l'appel à manifestation d'intérêt des loueurs
- M1 / VP / 1,8 tonne / EL
- Coût d'acquisition **≤ 47 000€ TTC**

CONTRAT DE LOCATION

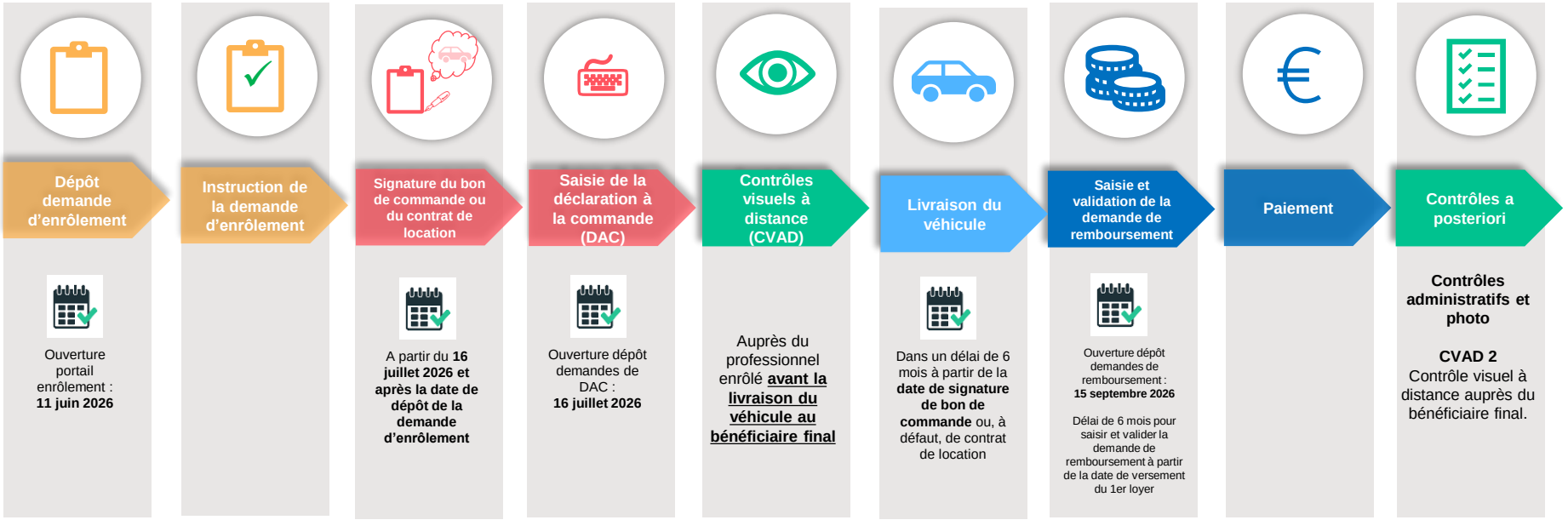
- Dates de signatures **postérieures à la date de dépôt de la demande d'enrôlement et au 16/07/2026** (même chose pour les bons de commande)
- Contrat **≥ 3 ans**
- **Le véhicule doit être conservé pendant 3 ans**
- Loyers **inférieurs ou égaux à 200€/mois** et le professionnel doit présenter au moins une offre à 140 €/mois
- Contrat permettant d'effectuer **15 000 km / an** par le locataire sans frais supplémentaire

CUMUL AVEC LES AUTRES AIDES

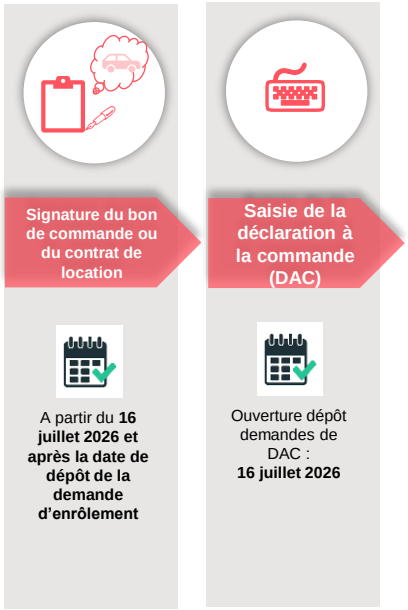
- Non cumulable avec les fiches d'opération standardisées d'économies d'énergies **TRA-EQ-114 et TRA-EQ-117 pour un même véhicule.**
- **Personne physique inéligible si elle a déjà perçu le leasing social 2024 ou 2025**
- **Une seule aide** en tout et pour tout par locataire

Pour rappel, il ne peut pas y avoir plus de **6 mois entre la date de commande** (ou la date de signature du contrat de location s'il n'y a pas de bon de commande) **et la date de versement de premier loyer**.

II. Parcours de gestion des dossiers Leasing 2026



II. Parcours de gestion des dossiers Leasing 2026



Prérequis pour le dépôt d'une DAC

Un concessionnaire doit **:**

- Avoir sa **demande d'enrôlement validée**
- Être **partenaire d'au moins un loueur** conventionné avec l'ADEME
- **Disposer d'un bon de commande** ou d'un contrat de location signé du locataire

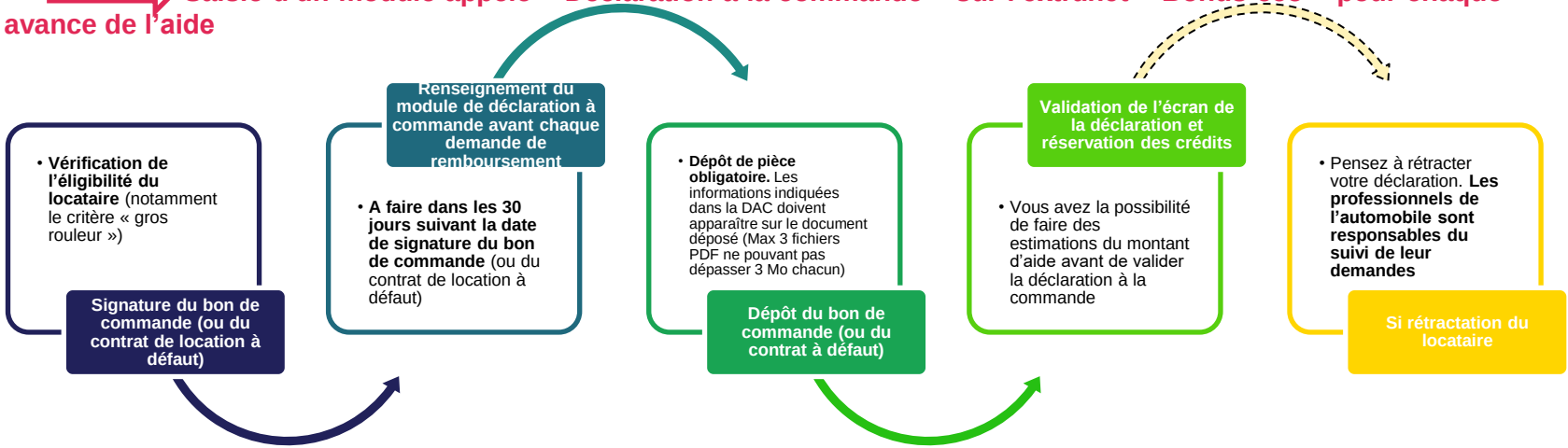
IV. Déclaration à la commande

Cette étape permet **de réserver les crédits** alloués à ce dispositif et est un préalable obligatoire au dépôt de la demande de remboursement.

Saisie d'un module appelé « Déclaration à la commande » sur l'extranet « Bonus éco » pour chaque avance de l'aide

Saisie de la déclaration à la commande

Ouverture dépôt des déclarations à la commande : **16 juillet 2026**



En cas d'incohérences entre la déclaration à la commande et la saisie de votre demande de remboursement, vous devrez vous rétracter et ressaisir une nouvelle déclaration.

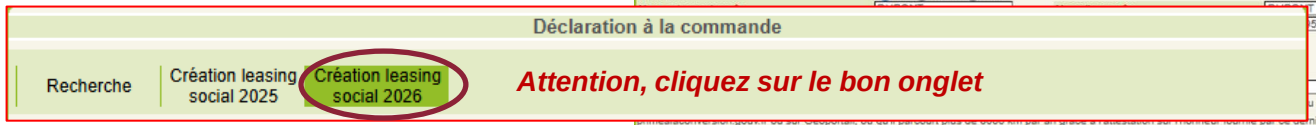
Faites entre-autres attention à ces champs:

- **Nom/prénom/date de naissance du locataire**
- **Date et numéro de bon de commande**
- **Les deux nouvelles coches sur la vérification des lieux de fabrication du véhicule, de production de la batterie et du moteur.**

IV. Déclaration à la commande - écran

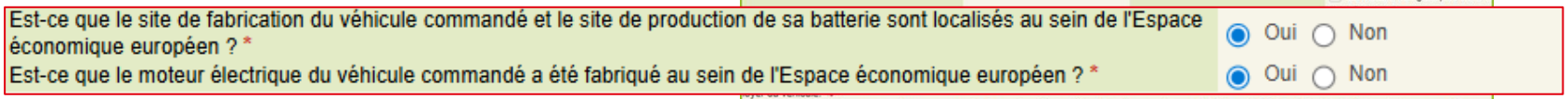
Saisie de la déclaration à la commande

Ouverture dépôt des déclarations à la commande : **16 juillet 2026**



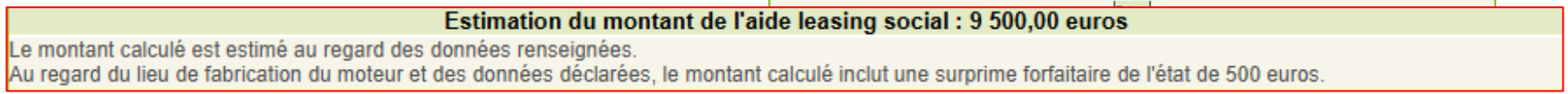
Attention, cliquez sur le bon onglet

Zoom sur les 2 nouveaux critères



Vous veillerez à cocher correctement ces deux cases. Si la réponse cochée ne correspond pas au véhicule saisi dans la demande de remboursement, vous devrez vous rétracter et ressaisir votre déclaration à la commande.

et sur l'affichage du montant estimé



IV. Déclaration à la commande – quelques questions

Saisie de la déclaration à la commande

Ouverture dépôt des déclarations à la commande : **16 juillet 2026**

Que se passe t-il si je crée une nouvelle déclaration à la commande pour un même bénéficiaire sans avoir supprimé la précédente ?

Un contrôle de doublon est opéré sur les informations du bénéficiaire. Ce dernier ne peut figurer sur deux déclarations à la commande. Il est donc nécessaire que la première déclaration à la commande soit supprimée pour pouvoir en saisir une nouvelle.

Par ailleurs, lorsqu'une déclaration à la commande est validée, le bénéficiaire de cette déclaration ne pourra pas réserver d'autres crédits pour une autre commande, quel que soit le professionnel auprès duquel il la réaliserait. Seul le bénéficiaire final aura la responsabilité de se rapprocher de son concessionnaire en cas de rétractation pour demander la clôture de sa déclaration à la commande. **L'ASP ne pourra pas clôturer une déclaration à la commande.**

Est-ce que je peux saisir une déclaration à la commande si je n'ai pas de bon de commande ?

A défaut de bon de commande, vous pouvez déposer le contrat de location signé à la déclaration à la commande.

Les champs « date de commande » et « numéro de commande » doivent respectivement être complétés par la date de signature et le numéro du contrat de location.

Si vous avez un bon de commande et un contrat de location, c'est le bon de commande qui doit nécessairement être déposé à la déclaration à la commande

IV. Déclaration à la commande – quelques questions



Saisie de la déclaration à la commande



Ouverture dépôt des déclarations à la commande : **16 juillet 2026**

Est-ce que je peux venir modifier ma déclaration à la commande suite à la validation ?

Non, vous ne pouvez pas modifier votre déclaration à la commande une fois validée : ni les données, ni les documents joints à la déclaration à la commande. Par conséquent, il est important de bien vérifier que l'ensemble des informations saisies sont cohérentes avec la pièce justificative déposée, avant de procéder à la validation. Cependant, le module prévoit la simulation du montant d'aide prévisionnel (bouton « Estimer »). Vous pouvez estimer autant de fois que nécessaire avant la validation de la déclaration à la commande (les estimations ne sont pas enregistrées, seul le bouton « Valider » permet d'enregistrer.

Est-ce que les déclarations à la commande sont clôturées après un certain délai ?

Non, il n'y a aucun automatisme

Est-ce que la validation de la déclaration à la commande génère un dossier de demande de remboursement automatiquement ?

Non, vous devrez aller sur l'écran de consultation de la déclaration à la commande concernée, et vous devrez cliquer sur « créer dossier » pour créer votre dossier de demande de remboursement. La création ne sera possible qu'après un délai de 15 jours à partir de la validation de la déclaration à la commande.

V. Contrôles visuels à distance n°1 (CVAD 1)

Tout comme en 2025, des contrôles visuels à distance seront réalisés. **Ce contrôle doit obligatoirement être réalisé en concession avant la livraison du véhicule au bénéficiaire final.**



Contrôles visuels à distance (CVAD)

Auprès du professionnel enrôlé **avant la livraison du véhicule au bénéficiaire final**

Mes démarches - fiche n°3 : le contrôle visuel à distance : https://www.asp.gouv.fr/aides/leasing-social-voitures-electriques-professionnels

A quel moment le professionnel est informé du contrôle et comment ?
- Le professionnel **reçoit une notification sur l'adresse mail du correspondant déclaré à l'ASP lors de l'enrôlement**.
- Un message l'informant de la **mise à contrôle s'affiche en dessous de l'état de la déclaration à la commande.**
- La saisie de la demande de remboursement est **bloquée** jusqu'à l'issue favorable du contrôle.

Dès la notification du contrôle, le professionnel doit saisir les informations complémentaires demandées de manière précise et complète.
A réception de ces informations, les services de l'ASP prennent contact avec le professionnel pour organiser un rendez-vous.
Il est important que le professionnel soit attentif à ces notifications et réponde aux appels et aux mails.

Sans réalisation du contrôle, la demande de remboursement pour le véhicule concerné est bloquée, la demande est inéligible.

Le jour du contrôle :
Le véhicule est stationné de manière à permettre qu'un tour complet (360°) soit réalisé.
Le professionnel se rend à côté du véhicule soumis à contrôle.
Le professionnel se connecte à la visioconférence avec son interlocuteur ASP, via un appareil portable ou un smartphone

V. Contrôles visuels à distance n°1 (CVAD 1)

Le CVAD sur l'extranet en quelques zooms

Contrôles visuels à distance (CVAD)

Auprès du professionnel enrôlé **avant la livraison du véhicule au bénéficiaire final**

Message informatif de la mise à contrôle

Statut du contrôle : Contrôle en cours

Votre déclaration à la commande est mise à contrôle, nous vous remercions de bien vouloir compléter vos informations dans le bloc « Contrôle visuel à distance (CVAD) » dans un délai de 10 jours ouvrés afin que l'ASP puisse prendre contact avec vos services.

La sélection des DAC à mettre à contrôle se base sur cette date

Date de livraison prévisionnelle au bénéficiaire final * : 31/07/2026

Bloc CVAD à compléter obligatoirement pour la réalisation du contrôle par l'ASP

Contrôle visuel à distance

Date prévisionnelle de livraison en concession * : 09/07/2026

Numéro d'immatriculation (A) : aa001aa

Adresse Email (personne à contacter pour le contrôle CVAD) * : monsieur@test.fr

Numéro de téléphone * : 0600000000

Numéro d'identification du véhicule ou le numéro dans la série du type (E) * : XXXXXXXXXXXXXXXXX

Je n'ai pas le n° de série, mais m'engage à le fournir pour la réalisation du contrôle visuel à distance (CVAD)

Valider

VI. Demande de remboursement et paiement - modalités

La demande de remboursement ne peut s'effectuer qu'après la date de versement de 1er loyer et 15 jours après la validation de la déclaration à la commande. Vous devrez :

Saisie et validation de la demande de remboursement

- Saisir les informations de l'identification du véhicule : **n° Immatriculation et n° de série**
 Ces informations permettent la récupération automatique via le SIV des données :
 - **concernant le locataire** : **Attention, le nom du locataire à indiquer sur le certificat de d'immatriculation est celui qui doit bénéficier de l'aide. Il faut donc que le même nom/prénom figurent sur le bon de commande, sur la déclaration à la commande, sur le certificat définitif d'immatriculation (champ de la carte grise C.3).**
 - **concernant le véhicule** : **Les lieux de fabrication du véhicule, de la batterie et du moteur doivent correspondre à la saisie de la DAC. Dans le cas contraire, vous devrez vous rétracter.**
- Saisir la **situation professionnelle** du bénéficiaire final de l'aide (locataire) → **Saisie manuelle des informations**
 Attention si la livraison du véhicule est repoussée à l'année suivante, l'éligibilité du bénéficiaire final pourrait être remise en cause
- Déposer les **pièces justificatives** de la demande
- Compléter les **critères d'éligibilité** de la demande et du demandeur → **Saisie manuelle et automatique pour certains critères**

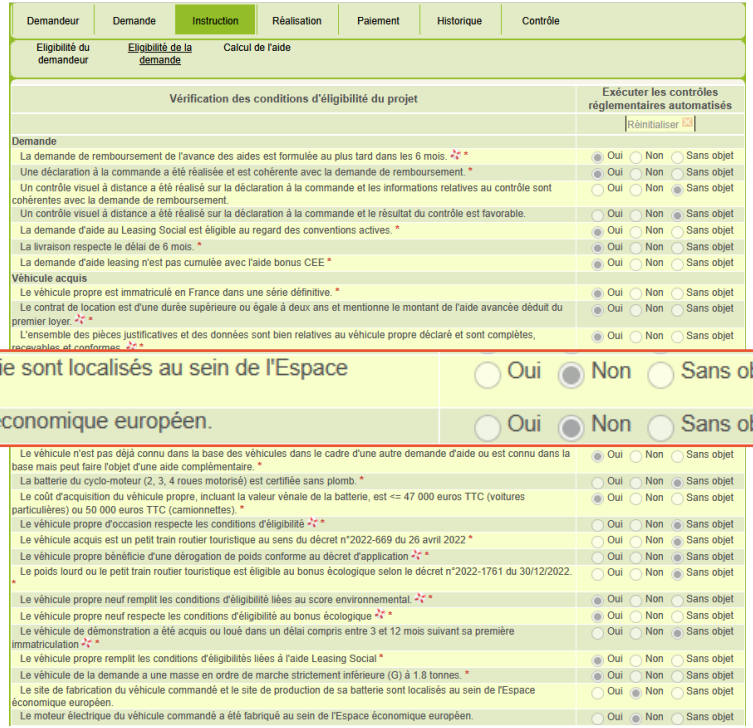
Ouverture dépôt demandes de remboursement : **15 septembre 2026**

Délai de 6 mois entre la date de versement de 1er loyer et la validation du dossier **maintenu**

Il ne peut pas y avoir plus de 6 mois entre la date de commande et la date de versement du 1er loyer.
Vous avez 6 mois après la date de versement de 1er loyer pour valider votre demande de remboursement.

VI. Demande de remboursement et paiement – nouveautés par rapport à l'édition du LS 2025

Quelques changements par rapport au leasing social 2025.



Zoom sur les 2 nouveaux critères

Le site de fabrication du véhicule commandé et le site de production de sa batterie sont localisés au sein de l'Espace économique européen.	Oui	Non	Sans objet
Le moteur électrique du véhicule commandé a été fabriqué au sein de l'Espace économique européen.	Oui	Non	Sans objet

Saisie et validation de la demande de remboursement

Ouverture dépôt demandes de remboursement : **15 septembre 2026**

Délai de 6 mois entre la date de versement de 1er loyer et la validation du dossier **maintenu**

Au niveau des pièces justificatives, **la facture de 1er loyer ou l'échéancier ou la quittance de 1er loyer devient obligatoire par rapport au leasing social 2025.**

VI. Demande de remboursement– pièces justificatives attendues et leur contenu

1. Justificatif d'identité du locataire

Caractère : **Obligatoire**

Saisie et validation de la demande de remboursement

Ouverture dépôt demandes de remboursement : **15 septembre 2026**

Délai de 6 mois entre la date de versement de 1er loyer et la validation du dossier **maintenu**

Pièce attendue

L'une des pièces suivantes :

- **Passeport,**
- **Carte d'identité,**
- **Titre de séjour,**
- **Permis de conduire** (format « carte» uniquement. Le permis rose cartonné est irrecevable).

Point de vigilance

*En cours de **validité à la date de versement du 1er loyer.***

VI. Demande de remboursement – pièces justificatives attendues et leur contenu

2. Justificatif de domicile

Caractère : **Obligatoire**

Saisie et validation de la demande de remboursement

Ouverture dépôt demandes de remboursement : **15 septembre 2026**

Délai de 6 mois entre la date de versement de 1er loyer et la validation du dossier **maintenu**

Pièce attendue

L'une des pièces suivantes :

- **Facture d'énergie,**
- **Facture internet (les factures de téléphone sont refusées)**
- **Quittance de loyer,**
- **Attestation de titularité d'un contrat** auprès d'un fournisseur d'énergie.

Point de vigilance

- Daté de **moins de trois mois par rapport à la date de versement de 1er loyer.**

VI. Demande de remboursement – pièces justificatives attendues et leur contenu

3. Avis d'imposition

Caractère : **Obligatoire**

Saisie et validation de la demande de remboursement

Ouverture dépôt demandes de remboursement : **15 septembre 2026**

Délai de 6 mois entre la date de versement de 1er loyer et la validation du dossier **maintenu**

Pièce attendue

L'avis d'imposition du locataire de l'année (N-1) au titre des revenus de l'année (N-2) ; l'année de référence (N) correspondant à l'année de versement du 1er loyer du véhicule

Exemples :

- *Si le versement du 1er loyer a lieu le 01/12/**2026**, j'adresse l'avis d'imposition complet de **2025** au titre des revenus de **2024**.*
- *Si le versement du 1er loyer a lieu le 01/02/**2027**, j'adresse l'avis d'imposition complet de **2026** au titre des revenus de **2025**.*

Point de vigilance

L'avis d'imposition **complet** est attendu

VI. Demande de remboursement – pièces justificatives attendues et leur contenu

4. Attestation de rattachement du locataire au foyer fiscal de son ou ses parents

Caractère : **Obligatoire dans certains cas**

Saisie et validation de la demande de remboursement

Ouverture dépôt demandes de remboursement : **15 septembre 2026**

Délai de 6 mois entre la date de versement de 1er loyer et la validation du dossier **maintenu**

Pièce attendue

Modèle d'attestation disponible sur le site de l'ASP , dans la rubrique « Mes démarches » du leasing social 2026

Points de vigilance

- Complétée et signée par le locataire et ses parents, **si et seulement si le demandeur est rattaché au foyer fiscal de ses parents.**
- Datée **au plus tard à la date de versement du 1er loyer**

Lien vers le site ASP du leasing social 2026 : https://www.asp.gouv.fr/aides/leasing-social-voitures-electriques-professionnels

VI. Demande de remboursement – pièces justificatives attendues et leur contenu

5. Attestation sur l'honneur de respect des engagements du bénéficiaire final l'aide

Caractère : **Obligatoire**

Saisie et validation de la demande de remboursement

Ouverture dépôt demandes de remboursement : **15 septembre 2026**

Délai de 6 mois entre la date de versement de 1er loyer et la validation du dossier **maintenu**

Pièce attendue

- **Modèle d'attestation disponible sur le site de l'ASP** , dans la rubrique « Mes démarches » du leasing social 2026.

Points de vigilance

- Attestation signée par le locataire, bénéficiaire de l'aide,
- Le formulaire sur la page 2 à conserver par le locataire en cas de non-respect des engagements.
- Attestation correctement complétée (**montant d'aide, numéro d'immatriculation correctement complétés notamment**)
- Datée **au plus tard à la date de versement du 1er loyer**
- **Vous veillerez à indiquer au locataire qu'il peut être contrôlé par l'ASP afin de s'assurer du respect des engagements.**

Lien vers le site ASP du leasing social 2026 : https://www.asp.gouv.fr/aides/leasing-social-voitures-electriques-professionnels

VI. Demande de remboursement – pièces justificatives attendues et leur contenu

6. Attestation « Gros rouleur »

Caractère : **Obligatoire**

Saisie et validation de la demande de remboursement

Ouverture dépôt demandes de remboursement : **15 septembre 2026**

Délai de 6 mois entre la date de versement de 1er loyer et la validation du dossier **maintenu**

Pièce attendue

- **Modèle d'attestation disponible sur le site de l'ASP** , dans la rubrique « Mes démarches » du leasing social 2026.

Points de vigilance

- Attestation complétée et signée par le ou les employeurs du locataire ou le locataire lui-même s'il est indépendant
- Plusieurs modèles d'attestations sont à disposition en fonction de la situation professionnelle du demandeur
- **Vous devez vérifier le critère des 10 km et des 8000 km dès la commande** (sur le calculateur pour les 10 km ou avec l'attestation pour les 8000 km)
- Datée **au plus tard à la date de versement du 1er loyer**

Calculateur de la distance domicile travail : https://www.primealaconversion.gouv.fr/dboneco/#/calculateur/distance
Lien vers le site ASP du leasing social 2026 : https://www.asp.gouv.fr/aides/leasing-social-voitures-electriques-professionnels

VI. Demande de remboursement – pièces justificatives attendues et leur contenu

7. Facture d'achat

Caractère : **Obligatoire**

Saisie et validation de la demande de remboursement

Ouverture dépôt demandes de remboursement : **15 septembre 2026**

Délai de 6 mois entre la date de versement de 1er loyer et la validation du dossier **maintenu**

Pièce attendue

Facture d'achat du véhicule entre le concessionnaire et le loueur faisant apparaître le nom du locataire

Contenu de la pièce

Elle doit être conforme aux dispositions de l'article L.441-9 du code du commerce. Elle comporte les informations suivantes :

- Numéro de facture, la date de la prestation, l'identité de l'acheteur, le numéro d'identification à la TVA, le décompte des services rendus avec les prix, le taux de TVA applicable, le montant de la TVA et la somme totale à payer ;
- Le **numéro d'immatriculation** définitif du véhicule et/ou le numéro de série avec l'appellation commerciale ;
- Les **nom et prénom du locataire**
- Le prix d'achat du véhicule avec toutes les options, prestations et accessoires, les remises commerciales octroyées le cas échéant ; la valeur vénale de la batterie le cas échéant ; les caractéristiques du véhicule ;
- La date de la facturation.

Point de vigilance

- Vérifiez le calcul du coût d'acquisition

VI. Demande de remboursement – pièces justificatives attendues et leur contenu

8. Bon de commande

Caractère : **Obligatoire (ou contrat de location à défaut), à déposer lors de la déclaration à la commande**

Saisie et validation de la demande de remboursement

Ouverture dépôt demandes de remboursement : **15 septembre 2026**

Délai de 6 mois entre la date de versement de 1er loyer et la validation du dossier **maintenu**

Pièce attendue

Le **bon de commande** daté et signé par le locataire à déposer lors de la déclaration à la commande.

Contenu de la pièce

Le bon de commande doit faire apparaitre :

- la **date prévisionnelle** de livraison,
- le nom du locataire,
- la marque et le modèle du véhicule.

Point de vigilance

- Vérifiez la **présence de la date prévisionnelle de livraison**

VI. Demande de remboursement – pièces justificatives attendues et leur contenu

9. Contrat de location

Caractère : **Obligatoire**



Saisie et validation de la demande de remboursement



Ouverture dépôt demandes de remboursement : **15 septembre 2026**

Délai de 6 mois entre la date de versement de 1er loyer et la validation du dossier **maintenu**



Pièce attendue

Le **contrat de location** daté et signé par le locataire à déposer lors de la déclaration à la commande.



Contenu de la pièce

Il comporte à minima les informations suivantes :

- **L'identité du locataire** en cohérence avec l'identité mentionnée sur le certificat d'immatriculation.
- La **date de signature du contrat** de location par l'ensemble des parties ;
- La **durée** du contrat de location ;
- Le **numéro d'immatriculation** du véhicule ou le numéro de série ;
- **L'appellation commerciale** et les caractéristiques du véhicule ;
- Le **coût d'acquisition** du véhicule loué, sans option, accessoire ou prestation annexe
- La **date prévisionnelle de livraison** (si le contrat de location est déposé lors de la déclaration à la commande)
- Le **montant des loyers avec options et prestations annexes**
- Si possible, **le montant des loyers sans options et prestations annexes**



Point de vigilance

- Pour rappel, le montant premier loyer sans prestation, option annexes et accessoires **doit être égal à zéro**.

VI. Demande de remboursement – pièces justificatives attendues et leur contenu

10. L'échéancier/plan de location ou la facture de 1er loyer ou la quittance de 1er loyer

Caractère : **Obligatoire**

Saisie et validation de la demande de remboursement

Ouverture dépôt demandes de remboursement : **15 septembre 2026**

Délai de 6 mois entre la date de versement de 1er loyer et la validation du dossier **maintenu**

Pièce attendue

L'une des pièces suivantes :

- **Facture de 1er loyer** ;
- **Echéancier** ou plan de location ;
- **Quittance** de 1er loyer.

Contenu de la pièce

Le document déposé doit comporter à minima les éléments suivants :

- Le **numéro d'immatriculation du véhicule** et/ou le n° de série ;
- Le **nom/prénom** du locataire
- La **date de versement du 1er loyer** ;
- La **mention suivante AVEC le montant attribué de l'avance**, imputé en totalité sur le montant TTC du 1er loyer après toute remise ou avantage consenti : "Aide au leasing social d'une voiture particulière électrique." ;
- Le **montant des loyers suivants** ;

Point de vigilance

- **Les plans de financement** ne sont pas acceptés

VI. Demande de remboursement – pièces justificatives attendues et leur contenu

11. Attestation relative aux montants des loyers supérieurs à 200 € et à la mention de la déduction de l'aide pour le véhicule loué

Caractère : **Obligatoire dans certains cas**

Saisie et validation de la demande de remboursement

Ouverture dépôt demandes de remboursement : **15 septembre 2026**

Délai de 6 mois entre la date de versement de 1er loyer et la validation du dossier **maintenu**

Pièce attendue

Modèle d'attestation disponible sur le site de l'ASP , dans la rubrique « Mes démarches » du leasing social 2026

A compléter uniquement lorsque :

- *le montant du premier loyer avec options, prestations annexes et accessoires, après déduction de l'aide au leasing social, ou de l'une des mensualités suivantes **dépasse 200 €** ;*
- ***la déduction de l'aide** n'apparaît pas clairement sur les autres justificatifs fournis.*

Points de vigilance

- Le locataire a correctement complété et signé l'attestation (page 2). La page 1 est complété par le professionnel de l'automobile
- L'ensemble des options, prestations annexes et accessoires choisis par le locataire sont indiqués sur le document. **Vous veillerez à ne pas en oublier** (si au moins un des loyers dépasse les 200 € avec options et prestations annexes).
- Datée **au plus tard à la date de versement du 1er loyer**

Lien vers le site ASP du leasing social 2026 : https://www.asp.gouv.fr/aides/leasing-social-voitures-electriques-professionnels

VI. Demande de remboursement – pièces justificatives attendues et leur contenu

12. Photographie du véhicule faisant apparaitre le numéro VIN

Caractère : **Obligatoire**

Saisie et validation de la demande de remboursement

Ouverture dépôt demandes de remboursement : **15 septembre 2026**

Délai de 6 mois entre la date de versement de 1er loyer et la validation du dossier **maintenu**

Pièce attendue

Photographie du véhicule faisant apparaître le numéro VIN

Contenu de la pièce

La photographie fait apparaitre clairement le numéro VIN gravé sur le châssis du véhicule (traverse du moteur, plaque constructeur, portière…).

Points de vigilance

- La photo doit être lisible
- Les formats de photos acceptés sont les suivants : .jpeg et .pdf.
- La photo ne devra pas dépasser 6 Mo.

VI. Demande de remboursement – pièces justificatives attendues et leur contenu

13. Photographie de l’arrière du véhicule

Caractère : **Obligatoire**

Saisie et validation de la demande de remboursement

Ouverture dépôt demandes de remboursement : **15 septembre 2026**

Délai de 6 mois entre la date de versement de 1er loyer et la validation du dossier **maintenu**

Pièce attendue

Photographie de l’arrière du véhicule

Contenu de la pièce

La photographie fait apparaître distinctement, sur le véhicule :

- la plaque d’immatriculation
- l’absence de pot d’échappement
- le macaron « Electrifions la France ! » *(lien de téléchargement et modalités de placement du macaron à venir ultérieurement)*

Points de vigilance

- La photo doit être lisible
- Les formats de photos acceptés sont les suivants : .jpeg et .pdf.
- La photo ne devra pas dépasser 6 Mo.

VII. Contrôles administratifs



Contrôles a posteriori

Contrôles administratifs et photo

CVAD 2
Contrôle visuel à distance auprès bénéficiaire final.

Tout comme en 2025, les contrôles de type administratifs (justificatifs) seront renforcés.

Les professionnels déposant une demande de remboursement sont responsables :

- de la conformité de l'instruction des dossiers : **respect des conditions fixées par le règlement d'attribution,**
- de la conformité des pièces justificatives,
- conformité de la saisie.

A ce stade du contrôle, le défaut de conformité peut **remettre en question le remboursement auprès du professionnel**.

CVAD n°2 auprès du bénéficiaire final : *Le professionnel* ***doit informer*** *le bénéficiaire final qu'un contrôle visuel à distance peut être réalisé pendant la durée du contrat de location. Lors de ce contrôle* ***c'est*** *le bénéficiaire final qui est sollicité.* ***Sans réalisation du contrôle, l'attribution de l'aide pour le véhicule concerné peut être remise en cause auprès du bénéficiaire final.***



SERVICES PUBLICS

- Pour toute question relative à l'enrôlement et au suivi des dossiers des professionnels de l'automobile (concessionnaires) : **0 800 74 74 00**
 Numéro d'assistance ASP – horaires : du lundi au vendredi, 9h00-12h00/13h30-17h00
- Page ASP.GOUV.fr dédiée aux professionnels de l'automobile :
 https://www.asp.gouv.fr/aides/leasing-social-voitures-electriques-professionnels

VII. Annexe : estimation du montant de l'aide à la déclaration à la commande

Le montant de l'aide varie en fonction des 2 nouveaux critères sélectionnés et du montant de l'acquisition :

Critère « Est-ce que le site de fabrication du véhicule commandé et le site de production de sa batterie sont localisés au sein de l'Espace économique européen ? »	Critère « Est-ce que le moteur électrique du véhicule commandé a été fabriqué au sein de l'Espace économique européen ? »	Montant plafonné
NON	NON	6 500 €
OUI	NON	9 000 €
NON	OUI	6500 € + surprime de 500 €
OUI	OUI	9 000 €+ surprime de 500 €